Communiqué de presse

Nanterre, 17 novembre 2026

« Relève & Continuité » : création d'un fonds dédié pour soutenir la transmission d'entreprises aux salariés

Préserver les entreprises, les emplois et les savoir-faire en faisant des salariés les acteurs de la transmission

Dans les dix prochaines années, près de 500 000 entreprises devront être transmises en France[1]. Face à cet enjeu, ESFIN Gestion, le Mouvement des Scop et des Scic, le Crédit Coopératif, la Banque des Territoires, Upcoop et l'ORCAB annoncent la création du Fonds « Relève & Continuité » pour soutenir la reprise d'entreprises par leurs salariés. Doté de plus de 27 M€ à l'issue d'une première levée, ce fonds interviendra en fonds propres et quasi-fonds propres, principalement dans des transmissions en Scop ou Scic, mais également dans des transmissions d'entreprises de droit classique intégrant une part significative d'actionnariat salarié.

Face à l'accélération des départs à la retraite des dirigeants et aux enjeux croissants de maintien de l'emploi et des savoir-faire dans les territoires, la transmission d'entreprise aux salariés s'impose comme une réponse particulièrement pertinente. Ces derniers, connaissant déjà l'entreprise, ses clients et son écosystème territorial, sont idéalement positionnés pour en assurer la pérennité. Le Fonds « Relève & Continuité » apporte une réponse innovante pour accompagner ce type d'opérations en associant performance économique, impact social et ancrage territorial.

Une proposition unique sur le marché financier français

Fort d'un premier closing réalisé à plus de 27 M€ (au-delà de son objectif), le fonds interviendra en fonds propres et quasi-fonds propres à travers deux axes stratégiques :

- **Les transmissions sous forme coopérative (Scop ou Scic) :** les salariés acquièrent la majorité du capital et de la gouvernance selon le principe démocratique « une personne, une voix »

[1] Transmission et reprise d'entreprise : un enjeu économique majeur et une opportunité entrepreneuriale à saisir | Direction générale des Entreprises

- **Les transmissions d'entreprises de droit classique :** elles intègrent une part significative d'actionnariat salarié tout en conservant leur cadre juridique d'origine

Un modèle qui encourage la reprise par ceux qui en assurent la réussite au quotidien

Les salariés sont souvent les mieux placés pour assurer la continuité de l'entreprise et préparer son avenir.

Le Fonds « Relève & Continuité » a ainsi vocation à accompagner des opérations dans lesquelles les salariés deviennent les acteurs de leur propre avenir économique, en prenant une place majoritaire dans les Scop ou une place significative dans les entreprises de droit classique.

Également, il souhaite apporter les ressources financières nécessaires pour structurer des opérations de reprise robustes. Ce soutien financier permet de lever les freins habituels à la transmission salariale.

Une alliance robuste de compétences et d'expertises

Le Fonds « Relève & Continuité » est le fruit d'une co-construction et réunit des acteurs complémentaires engagés de longue date au service des entreprises, des salariés et des territoires :

- **ESFIN Gestion** apporte plus de 40 ans de savoir-faire dans le financement de l'économie sociale et solidaire (ESS) et plus largement des entreprises à impact.
- **La Confédération générale des Scop et des Scic** et son réseau territorial disposent d'une expertise approfondie des projets de création, de développement et de transmission d'entreprises en société coopérative.
- **La Banque des Territoires, le Crédit Coopératif, Upcoop et l'ORCAB** apportent leurs expertises sectorielles, leurs réseaux et leur connaissance des enjeux économiques et territoriaux auxquels le fonds entend répondre.

Cette alliance assure une capacité à identifier des projets de qualité sur tout le territoire national et à accompagner stratégiquement les collectifs de salariés repreneurs.

« Le Crédit Coopératif est fier d'investir, aux côtés de la Banque des Territoires et de l'écosystème des Scop, dans le Fonds "Relève & Continuité", géré par notre filiale ESFIN Gestion. Face à l'enjeu majeur que représente la transmission d'entreprises pour l'économie française, nous sommes convaincus que la reprise par les salariés constitue une voie d'avenir pour conjuguer performance économique et pérennité des entreprises, tout en préservant les emplois et les savoir-faire dans les territoires. », **Pascal Pouyet, directeur général du Groupe Crédit Coopératif**

« Les salariés connaissent les métiers, les clients et les partenaires de leur entreprise : leur engagement dans la reprise est un atout majeur pour assurer la continuité de l'activité et construire collectivement son avenir. Avec ce fonds, initié par la CG Scop et construit avec nos partenaires, nous voulons leur donner les moyens financiers de prendre collectivement les rênes de leur entreprise et accompagner des transmissions de plus grande taille. Cette ambition s'inscrit pleinement dans les valeurs des Scop et des Scic : une gouvernance démocratique, un partage équitable de la valeur créée et un projet collectif inscrit dans la durée. En conjuguant performance économique, participation des salariés et ancrage territorial, nous faisons du modèle coopératif une réponse concrète au défi de la transmission », **Cyril Zorman, président de la Confédération générale des Scop et des Scic**

« Chaque année, des milliers d'entreprises saines disparaissent faute de repreneur, alors que leurs salariés connaissent mieux que quiconque leur savoir-faire et leurs clients. Avec le fonds Relève & Continuité, nous voulons faire de la reprise par les salariés une option crédible et accessible partout en France. », **François Wohrer, directeur des Investissements de la Banque des Territoires**

« En tant que Scop, nous sommes fiers de participer à la création de ce fonds parce qu'il permettra de soutenir des projets à fort impact, de favoriser la continuité d'activités et de contribuer au développement d'emplois durables dans les territoires. C'est une illustration concrète de notre engagement en faveur d'une économie plus inclusive, plus solidaire et plus proche des besoins locaux », ***Marc Buisson, président-directeur général du Groupe Upcoop***

« Les artisans du bâtiment sont les médecins des habitats : un territoire sans artisan est un territoire qui se meurt. L'ambition collective des coopératives du Groupement ORCAB est de renforcer les fondations d'un artisanat libre, indépendant, performant et moderne, et de préserver ainsi la vitalité des territoires. Pour poursuivre le développement de notre modèle coopératif, il nous a paru naturel de proposer à nos 9 600 entreprises artisanales, associées au sein de nos 40 coopératives, des outils financiers pour faciliter leur transmission. Ce fonds s'adresse aussi bien aux Scop et aux Scic qu'aux entreprises de droit classique dotées d'un actionnariat salarié et associées au sein d'une coopérative. Il constitue un outil au service de la dynamique des territoires et de l'économie sociale et solidaire » ***Stéphane Windsor, directeur général de l'ORCAB.***

Stratégie d'investissement

Le Fonds « Relève & Continuité », investira exclusivement dans des entreprises françaises, dans tous les secteurs d'activité compatibles avec sa politique d'investissement.

Classé Article 8 (règlement SFDR), le fonds adopte une démarche d'impact exigeante articulée autour de trois priorités clés : la sauvegarde de l'emploi, la promotion de l'actionnariat salarié et le maintien durable des compétences sur les territoires. Il cible exclusivement des entreprises françaises, quel que soit leur secteur d'activité.

Contacts presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts
Aurélie Imbert – aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82

Crédit Coopératif / Esfin Gestion
Tiara de Cerval – presse@credit-cooperatif.coop - 06 99 95 82 84
Paul Caillaud – paul.caillaud@petitlama.fr- 06 46 40 36 85

CG Scop
Agence Shadow communication
Pierre Ananou - pananou@shadowcommunication.fr - 06 10 63 66 61
Karima Doukkali - karimadoukkali@shadowcommunication.fr - 07 77 36 64 10
Aurélie Vinzent - aurelievinzent@shadowcommunication.fr - 06 58 66 80 49

Upcoop
Agence BonaFide
Mathilde Panthou - mpanthou@bonafide.paris - 06 59 78 90 65

ORCAB
Agence Gulfstream RP & Influence
Mélissa Ouakrat - mouakrat@gs-com.fr - 06 86 06 16 09
Vanessa Lai - vlai@gs-com.fr - 06 03 51 61 89

A propos de la Banque des Territoires
La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions

juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

A propos de la CG Scop

La Confédération générale des Scop et des Scic, aussi appelée le Mouvement Scop, est le porte-parole des 4 583 Scop, Sociétés coopératives et participatives, et Scic, Sociétés coopératives d'intérêt collectif, représentant 94 745 emplois, auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux. Elle a pour mission de coordonner et d'animer le réseau présent sur tout le territoire avec 9 unions régionales et 4 fédérations de métiers (BTP, industrie, communication, CAE). Les Scop et les Scic s'inscrivent pleinement dans l'économie sociale et solidaire et le Mouvement propose un service complet aux structures adhérentes et porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges professionnels... **www.les-scop.coop**

A propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque engagée au service des transitions environnementales et sociales. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs de l'économie réelle. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté à 100 % par ses clients : les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations, les organismes d'intérêt général et les mouvements qui les représentent. Ils cumulent ainsi la double qualité de client et de sociétaire. Grâce à ses produits bancaires du quotidien, solidaires et tracés, les particuliers sont eux aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. **www.credit-cooperatif.coop**

A propos d'ESFIN Gestion

ESFIN Gestion, filiale du Crédit Coopératif, est une société de gestion agréée par l'AMF, spécialisée depuis plus de 40 ans dans le financement en fonds propres des entreprises non cotées du secteur de l'économie sociale et solidaire et des entreprises à impact. Avec plus de 300 M€ d'actifs, ESFIN Gestion gère et conseille 8 véhicules en phase d'investissement. ESFIN Gestion est un partenaire engagé qui accompagne des femmes et des hommes de conviction dans le financement de projets créateurs de valeurs et d'impacts sociaux et environnementaux durables.
www.esfingestion.fr

A propos de l'ORCAB

L'ORCAB fédère un Groupement de 40 coopératives et leurs 9 600 entreprises artisanales du bâtiment (56 000 salariés). Nées il y a 50 ans, les coopératives d'achat pour les artisans du bâtiment se sont transformées progressivement en véritables coopératives de services pour apporter performance et pérennité aux entreprises artisanales associées.

Les coopératives se substituent aux artisans du bâtiment pour la gestion de leur supply chain : elles achètent, stockent et livrent les produits aux associés. Notre modèle mutualise les transports avals et permet ainsi à chaque coopérateur de bénéficier d'un même tarif franco, quelle que soit sa taille ou sa localisation.

Artisans Artipôle est la signature qui rassemble les coopératives et leurs artisans associés autour d'une identité commune, d'un même territoire de communication, avec des valeurs partagées : le respect de l'humain et la force du collectif.

www.orcab.coop

A propos d'Upcoop

Upcoop est une coopérative de salariés (Scop) et une entreprise à mission. Elle conçoit des avantages aux salariés et des dispositifs d'aides publiques qui améliorent la qualité de vie de tous.

Depuis 1964, avec la création de Chèque Déjeuner en Scop, Upcoop défend le pouvoir d'achat, la consommation responsable et la dynamique des territoires. Historiquement reconnue pour ses solutions dans les univers du déjeuner, du cadeau, de la culture, du sport, des loisirs et de l'action sociale, Upcoop développe des moyens de paiement et des services à utilité sociale et locale pour les entreprises et des collectivités.

Le Groupe implanté dans 25 pays compte 3 500 salariés et réalisera en 2026 un chiffre d'affaires de près de 1 md€.

Pour en savoir plus : **www.up.coop**